

## MODALITÉS D'OCTROI DES SOUTIENS DU FONDS DU SPORT VAUDOIS POUR LES CAMPS SPORTIFS

La Fondation "Fonds du sport vaudois" engage des moyens financiers importants pour inciter à l'organisation de camps sportifs ou de journées sportives. Elle apporte une aide substantielle aux camps organisés avec des accompagnants formés dans le cadre de Jeunesse+Sport (J+S), estimant que cette formation est gage d'une haute qualité de l'encadrement.

### Les organisations suivantes peuvent faire l'objet d'un soutien :

- camps scolaires respectant les critères J+S;
- camps respectant les critères J+S organisés par des clubs sportifs;
- journées sportives pour les écoles de l'enseignement spécialisé et les écoles professionnelles;
- camps scolaires ne pouvant pas être reconnus par J+S pour raison d'âge (moins de 10 ans) mais remplissant toutes les autres exigences de J+S;
- camps scolaires pour des élèves âgés de 10 ans et plus répondant aux critères 1 et 2 mentionnés ci-dessous.

### Conditions à remplir pour prétendre à un soutien :

- 1) l'activité principale doit être de nature sportive (4 h. au minimum par jour);
- 2) les camps doivent être d'une durée minimum de trois jours (2 nuits minimum);
- 3) 1 moniteur pour 12 participants.

### Annonces des camps sportifs :

- ☛ Clubs sportifs : le camp doit être annoncé au Service J+S, sur formule ad hoc, au moins trois semaines à l'avance.
- ☛ Ecoles : les formulaires d'annonce et les rapports sont disponibles sur le site de la fondation "Fonds du sport vaudois" ([www.fondationfondsduportvaudois.ch](http://www.fondationfondsduportvaudois.ch)) sous format PDF ou Word.

## **Généralités**

La fixation des montants alloués est de la compétence de la Fondation "Fonds du sport vaudois". Les décisions sont prises en fonction des crédits disponibles.

**Fondation  
"Fonds du sport vaudois"**

*Le Mont-sur-Lausanne, janvier 2011*